

Conseil communal de Rolle

Motion du Parti Socialiste pour que la Municipalité étudie la possibilité de déposer le taux d'imposition en même temps que les comptes de l'année précédente

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Depuis des années, les budgets et les comptes se suivent mais ne se ressemblent pas pour notre Commune. En effet, les différentes Municipalités nous proposent des budgets extrêmement déficitaires et des comptes qui ne reflètent paradoxalement pas forcément les travaux de notre exécutif.

Dès lors, il devient très difficile de pouvoir se positionner sur notre taux d'impôt communal. Une solution pourrait se dessiner. Comme dans les Communes de plus petite taille, il serait intéressant de proposer le taux d'impôt futur en parallèle des comptes de l'année écoulée. Cette solution présenterait pour notre délibérant et notre exécutif un double avantage.

Le premier consiste à pouvoir fonder nos décisions sur un exercice réalisé. En effet, lors des discussions sur le taux d'impôts, les comptes et les budgets sont souvent bien éloignés des mémoires de la presse et de la population. Fixer le taux d'impôt en même temps que les comptes permettraient de donner du corps à la décision politique prise par notre délibérant.

Le second avantage permet également de donner un contenu clair pour l'établissement du budget à la Municipalité. En effet, si le taux d'impôt est établi en juin, il permet alors à l'exécutif d'établir son propre budget sur un chiffre fixé et validé par notre Conseil. En effet, le vote du taux d'impôt en octobre alors que le budget est quasiment validé par l'exécutif ne doit pas être évident tant pour les services que pour les politiques. Selon nous, ce processus permettrait de travailler le budget plus sereinement.

Conscient qu'il peut y avoir des avantages et des désavantages à cette procédure, le groupe socialiste demande à la Municipalité de faire l'étude de cette démarche afin que le Conseil Communal puisse être informé de l'ensemble des tenants et des aboutissants d'un tel processus.

Au vu de ce qui précède, et afin de répondre aux enjeux soulevés ci-dessus dans le cadre de la politique fiscale de notre Commune, le groupe SOCIALISTE souhaite que la Municipalité :

- 1. Présente au Conseil communal une étude sur les avantages et les désavantages de présenter le taux d'impôt de l'année future en parallèle des comptes de l'année précédente.**

Les cosignataires vous remercient de l'attention et du bon accueil que vous réserverez à cet objet.

Rolle, le 21 janvier 2021